

WaCyNews

Wallonie cyclable

septembre 2017 • N°12

• À la une

« Testez un vélo électrique ! » : l'opération prend de l'ampleur

• Focus

- Les nouvelles du vélo en Wallonie
- La mobilité douce de Vivalia aux Belfius Smart Awards 2016
- Un atelier vélo au centre d'accueil des réfugiés de Belgrade

• Le saviez-vous ?

• Nouveautés



Édito

La configuration actuelle ne s'était plus présentée depuis la fin des années nonante. En effet, aujourd'hui comme il y a près de 20 ans, un même ministre détient les mandats relatifs à l'aménagement du territoire, aux travaux publics et à la mobilité.

Cette configuration est une réelle opportunité qui permet d'encore renforcer la cohérence et l'articulation entre ces différentes compétences.

Une approche résolument volontariste nous permettra de maximiser les synergies à tous les étages, optimiser l'allocation des ressources et amplifier la transversalité entre les différents acteurs wallons.

Les enjeux propres à l'aménagement de l'espace public sont multiples, et même si la voirie en est souvent la colonne vertébrale, il est nécessaire d'envisager une approche à 360° pour tenir compte de tous les modes et tous les usages.

L'enjeu principal est de concevoir un espace multimodal en assurant une complémentarité et une continuité des réseaux.

En matière de vélo, la structuration du réseau peut s'appuyer sur le RAVeL qui permet d'entrer dans les villes de façon sécurisée. Le récent appel à projet devra permettre aux communes d'établir des connexions entre le réseau régional et leur réseau communal de façon à mutualiser les efforts. Cette tendance sera celle des prochaines années.

Etienne Willame

*Directeur général
Direction générale opérationnelle
des Routes et des Bâtiments du
Service public de Wallonie*



e saviez-vous? • Le saviez-vous? • Le saviez-vous? • Le savi



déductibilité de 120% à l'impôt des sociétés sans que ces derniers ne soient imposés sur un avantage en toute nature.

Les vélos cargo qui ne dépassent pas 1 mètre de large peuvent emprunter les pistes cyclables et les sens uniques limités (SUL). Le service public fédéral Mobilité et Transports est en train de clarifier la situation pour ce type de vélo et devrait adapter le Code de la route en ce sens encore cette année.

Focus: Belfius Smart Awards 2016

Vivalia parmi les nommés des Belfius Smart Awards 2016 pour sa promotion de la mobilité douce

Intercommunale de soins de santé en provinces de Namur et Luxembourg, Vivalia gère six hôpitaux, une polyclinique, des maisons de soins psychiatriques, de repos et de soins, et des habitations protégées. Entre les implantations, les distances sont longues et le sud de la Belgique n'est pas le mieux desservi en matière de transport en commun. Les questions de mobilité se sont invitées dans les réflexions parce que l'intercommunale envisage de regrouper ses activités hospitalières dans un nouvel hôpital à construire au cœur de la province de Luxembourg. De fil en aiguille avant même la concrétisation de ce vaste complexe, des projets de mobilité ont vu le jour: nomination d'une mobility manager, acquisition d'un véhicule électrique pour récolter les échantillons sanguins auprès des généralistes, installation de bornes de rechargements sur trois sites, recours à une plateforme de covoiturage, et pour le vélo, l'adhésion au programme «Tous vélo-actifs». C'est l'ensemble de ces démarches qui a constitué le dossier de candidature de l'intercommunale aux Belfius Smart Awards 2016 (voir encadré).

Une région au relief prononcé, des horaires de travail à pause, des infrastructures cyclables loin d'être généralisées... Les freins à l'usage du vélo sont nombreux pour les travailleurs de Vivalia. Et pourtant, les avantages du vélo à assistance électrique, les problèmes récurrents de parking et la volonté de la



direction de montrer l'exemple en matière de santé, bien-être et développement durable sont en train de faire changer les mentalités et de présenter le vélo comme un mode de transport tout à fait crédible. Sur le site de la clinique Princesse Paola de Marche-en-Famenne, un parking vélo sécurisé a été installé, des tests de vélos à assistance électrique et un atelier de réparation de vélo ont été organisés; sans compter des stands d'information et la réalisation d'un calendrier sur la thématique. De quoi convaincre le personnel; et ça marche !

Vivalia n'a pas obtenu le Belfius Smart Award 2016, mais qu'importe. La publicité faite en interne autour de l'événement a suscité de nombreuses réactions. De nouveaux parkings vélos, par exemple, devraient être installés prochainement sur d'autres sites. Aujourd'hui, chez Vivalia, la mobilité, c'est un visage (Sarah Lecomte, la mobility manager), un budget, des projets et une véritable préoccupation à l'échelle de toute l'intercommunale. Et le vélo y occupe une belle place...

Les Belfius Smart Awards 2016

Prolongeant des initiatives lancées précédemment pour soutenir des projets innovants et «smart» en faveur d'un développement urbain plus durable, Belfius a organisé en 2016 un concours plus vaste s'adressant aux pouvoirs locaux, aux entreprises, aux écoles et aux établissements de soin. Les Belfius Smart Awards 2016 entendaient primer «des projets novateurs contribuant à relever de façon intelligente les défis majeurs de notre société». 185 candidatures ont été introduites pour les 5 catégories du concours et 50 d'entre elles ont été nominées. Vivalia en faisait partie dans la catégorie Smart Companies > 10 millions de chiffre d'affaires.

Voir : <https://smartbelgium.belfius.be/fr/>



À la une: Testez un vélo électrique ! L'opération prend de l'ampleur.

Voilà six mois que l'opération «Testez un vélo électrique!», initiée par le ministre wallon de la mobilité, est en cours ; l'heure de faire un premier bilan et d'interroger quelques bénéficiaires du projet.

En mars dernier, 34 vélocistes ayant répondu à un appel à candidatures ont reçu de la Wallonie un subside pour mettre gratuitement à la disposition des citoyens deux vélos à assistance électrique (VAE) pendant un mois. L'objectif de l'opération était de faire découvrir ce vélo d'un genre nouveau et, en raison des avantages qu'il procure, encourager davantage de Wallons à opter pour le vélo, notamment pour les déplacements domicile-travail. Devant le succès rencontré et l'impossibilité de répondre à toutes les demandes de test, des adaptations ont été proposées.

Depuis le mois d'août, les vélos sont prêtés 2 semaines au lieu d'un mois. La plupart des vélocistes inscrits ont aussi désormais 4 vélos à disposition et une quarantaine de vélocistes supplémentaires ont rejoint l'opération, eux aussi avec une flotte de 4 VAE. Concrètement, cela veut dire qu'un commerçant de cycles donnera tous les trois mois la possibilité d'essayer un vélo électrique à 22 candidats.

Pour info, le projet est prévu pour se dérouler pendant 3 ans avec un budget de 730.000€. Les candidats au test doivent s'inscrire ; l'ouverture des inscriptions se faisant tous les trimestres. Elles sont dorénavant ouvertes pour les prêts entre novembre 2017 et janvier 2018.

Plus d'infos :
<http://jetestelectrique.be>

L'avis du vélociste

Xavier Dupont – Proxy cycle Benelux à Tournai

« Il est très important de pouvoir essayer un vélo à assistance électrique avant de l'acheter. Il existe en effet aujourd'hui une très grande variété de VAE et le choix doit dépendre avant tout de l'usage que l'on compte en faire.

Grâce à l'opération «Testez un vélo électrique», je mets aujourd'hui en prêt pour 2 semaines 4 VAE très différents pour pouvoir justement répondre aux besoins spécifiques de chaque candidat au test. Avant, mes clients pouvaient essayer les vélos sur un parcours de quelques kilomètres ou en louer certains; l'opération de la Wallonie a le gros avantage de permettre aux personnes intéressées d'utiliser le vélo en conditions réelles et notamment pour aller travailler.

L'essai ne se transforme pas automatiquement en achat, même si tous ont apprécié l'expérience et trouvent les potentialités du VAE extraordinaires. En réalité, les freins sont nombreux. Les distances tout d'abord: beaucoup habitent loin de leur lieu de travail et tout le monde n'a pas nécessairement le temps de consacrer une heure matin et soir pour y aller à vélo. La météo en décourage certains, mais plus encore



l'organisation familiale (les courses, les enfants à conduire...). Et puis, il y a le prix, surtout pour les jeunes qui voudraient aller travailler à vélo, mais qui hésitent à déboursier une telle somme. Pourtant, j'essaye de leur faire comprendre que ce n'est pas un vélo pour se balader qu'ils achètent, mais un moyen de transport performant qui ne leur coûtera que 45 € d'entretien par an et 1 € pour 1.000 km ! Il y a un calcul à faire...»

Xavier Dupont termine l'entretien qu'il nous a accordé en reconnaissant que l'opération lui a aussi fait une belle publicité : «Tous les candidats à l'essai de VAE n'ont pas pu être retenus, alors certains ont fait eux-mêmes la démarche, sont venus dans mon magasin et ont acheté des VAE.»

L'avis de bénéficiaires

Anne et Christian Homsy
– Brabant wallon

«Ma femme et moi, nous avons fait ensemble la démarche de nous inscrire pour les tests de VAE, mais pour des raisons différentes. J'habite à 25 km de mon lieu de travail ; la route est agréable (j'emprunte des petits chemins) et je ne suis pas confronté aux problèmes d'embouteillage. Aller travailler à vélo de temps à autre était un rêve, mais pas une option : le trajet est vallonné, je ne suis pas particulièrement sportif et je n'avais pas envie d'arriver en transpiration.

L'emprunt du vélo n'a pas été l'élément le plus convaincant – d'ailleurs j'ai été malade à ce moment-là et finalement, je ne l'ai pas beaucoup utilisé. Par contre, c'est le contact avec le vélociste qui a été le plus déterminant.



Il nous a montré les différents modèles qu'il avait et nous avons choisi, ma femme et moi, deux vélos qui correspondaient mieux à ce que nous souhaitions en faire que le modèle proposé en test.

Aujourd'hui, je vais travailler une à deux fois par semaine à vélo. Je le fais pour des raisons écologiques, pour décompresser

(je suis directeur de PME et mon travail est assez prenant) et pour faire du sport. Faire du vélo avec un VAE, c'est un monde de différence. J'ai même testé un long week-end de balade à vélo en Wallonie, de gîte en gîte et j'ai trouvé cela génial ; c'est quelque chose que je n'aurais jamais envisagé de faire avec un vélo traditionnel... Maintenant, je trouve que ce qui manque, ce sont les infrastructures...»

Pour Anne Homsy, déjà adepte du vélo, c'est l'aspect loisirs

qui a prévalu : «j'aime faire du vélo sur de longues distances et maintenant, mon mari m'accompagne ! Je l'utilise aussi pour de petites courses de proximité. J'ai trouvé l'initiative vraiment intéressante, d'un point de vue écologique d'abord, mais aussi économique pour les commerces de cycles. Toutefois j'insiste sur la qualité du vélo : un VAE de qualité est primordial si l'on veut vraiment l'utiliser de manière régulière, si l'on vit dans une région où le relief est important et si l'on envisage de faire de longues distances pour des balades de loisirs. C'est en tout cas ce que je retiens de l'expérience de test.»

Focus: Nouvelles du vélo en Wallonie

À Liège, à Huy, à La Louvière, à Namur, le nombre de cyclistes augmente

Pour mesurer l'impact des politiques cyclables à l'échelle d'une ville, la méthode la plus pragmatique est de compter le nombre de cyclistes dans les rues. À Liège, par exemple, les comptages se font depuis 2004. Réalisés selon les cas par la Ville elle-même, le Gracq ou un bureau d'étude en mobilité, ces comptages sont en général organisés deux fois par an (souvent en mai et septembre), par temps sec et à des endroits clés de la ville (carrefour, pont, gare...).

En 2016, à Liège, Huy, La Louvière et Namur, les données récoltées lors de ces opérations de comptage attestent d'une augmentation du nombre de cyclistes. Ils étaient plus d'un millier à Liège soit 17% de plus qu'en 2015, en progression de 46% à La Louvière depuis 2013 et de 50% à Huy, là aussi par rapport à l'année précédente. À Namur, en 10 ans, le nombre de cyclistes a été multiplié par 4 (1250 cyclistes comptés en 2016).

Les comptages révèlent partout une proportion nettement majoritaire d'hommes (71% à Liège, 72% à La Louvière, 80% à Huy) et peu, voire pas du tout d'enfants et d'adolescents (avec 12% d'entre eux, La Louvière fait figure d'exception). La proportion de vélos à assistance électrique n'est pas encore marquante (seulement 2% de VAE repérés dans les rues de Liège).

La congestion du trafic, la tendance culturelle pour un retour vers le vélo, l'engouement pour les vélos à assistance électrique en Wallonie ont leur part d'effet dans cette progression du nombre de cyclistes. Mais ce sont surtout les politiques cyclables des villes qui peuvent impulser des changements plus notables. À Liège, si le vélo est encore très minoritaire aujourd'hui (2% de part modale), les autorités communales voudraient le voir passer à 10% à l'échéance 2030.

La Ville continue donc d'investir dans les infrastructures cyclables; en 2017, un budget de 280.000 € y sera d'ailleurs consacré. «Si l'on veut s'en sortir au niveau de la mobilité urbaine, justifie Michel Firket, échevin de la mobilité à Liège, le vélo doit prendre plus de place et je pense qu'avec le vélo à assistance électrique, nous pourrions y arriver».

La passerelle cyclopiétonne reliant Wanze à la gare de Statte est accessible.



Posée en mars 2017, la passerelle qui enjambe la Mehaigne permet de relier directement la rue O. Lelarge, dans le centre de Wanze, à la gare de Statte en évitant aux cyclistes et aux piétons de devoir emprunter la dangereuse N64. Aujourd'hui, tous les aménagements annexes sont achevés et la passerelle est désormais accessible aux modes doux. Une belle réalisation menée avec le soutien de la Wallonie.

Focus: Un atelier vélo au centre d'accueil des réfugiés de Belgrade

Depuis un an, le Collectif Citoyens Solidaires Namur anime un atelier vélo au centre d'accueil des réfugiés de la Croix-Rouge de Belgrade. Un projet qui a du sens. Il a d'ailleurs reçu en mai dernier le prix « Coup de cœur » de Générations Solidaires.



L'ancien site militaire de Belgrade que la Croix-Rouge a investi depuis deux ans pour l'accueil des réfugiés se trouve à plusieurs kilomètres du centre de Namur. Prendre un bus pour des démarches administratives, un rendez-vous au Forem... coûte 2,4 €, soit plus que l'argent de poche quotidien que reçoivent les résidents. Disposer d'un vélo pour ces déplacements était une réelle demande. Le Collectif Citoyens Solidaires Namur, à l'œuvre pour l'amélioration de l'accueil au sein du centre (il organise par exemple des activités culturelles et des déjeuners collectifs) a décidé de répondre à ce besoin en créant un atelier vélo.

Quelques bénévoles s'y sont collés. Ce ne sont pas des professionnels du vélo, mais ils savent se débrouiller. Avec l'aide du BEP, des vélos ont été récupérés dans les parcs à conteneurs de la région ; d'autres leur ont été donnés par des amis, des proches, des sympathisants... De quoi démarrer un atelier qui se tient le mercredi après-midi et le samedi matin.

Encadrés par les bénévoles, les résidents souhaitant un vélo vont participer à la remise en ordre de celui qu'ils auront choisi. Ils devront ensuite suivre une formation à la sécurité routière et au Code de la route, d'une part pour des raisons de sécurité, mais aussi pour apprendre les règles en vigueur dans un pays qui n'est pas le leur. Pour « conscientiser » au respect du matériel, un prix de 10 € leur est demandé pour devenir les propriétaires de ce vélo

remis à neuf et équipé d'un cadenas et de l'éclairage nécessaire.

Comme l'explique Michel Grawez, secrétaire du Collectif, si certains résidents ne savent même pas regonfler un pneu et viennent juste parce que c'est la condition pour avoir un vélo, d'autres par contre y prennent goût et n'hésitent pas à revenir et à participer de manière plus régulière aux ateliers.

Au printemps dernier, le projet d'atelier vélo s'est vu récompensé dans le cadre de l'appel à projets de l'ASBL Générations Solidaires (une initiative de l'Avenir en collaboration avec la Fondation Roi Baudouin). De quoi permettre au Collectif d'acheter de meilleurs outils, du matériel neuf (câbles de frein, chambre à air...), des cadenas ou l'éclairage obligatoire, mais aussi de financer la formation technique des bénévoles et la gestion de certains comportements « culturels » problématiques (notamment le non-respect du matériel, des outils).



L'atelier vélo du Collectif citoyen est un projet participatif qui répond aux besoins de mobilité des réfugiés et qui, en leur inculquant l'apprentissage des règles de sécurité et du Code de la route, s'inscrit aussi dans une démarche d'intégration sociale. En outre, s'ajoute la dimension environnementale avec le recyclage de vélos mis en décharge. En cela, c'est un projet qui a du sens...

Plus d'infos : <https://www.facebook.com/groups/CCSNamur/>



Nouvelles règles de TVA sur la réparation des vélos

Jusqu'à présent, pour les vélocistes, le taux de TVA n'était pas des plus simples à appliquer. Le taux variait en effet de 6 à 21% selon que le coût de la main-d'œuvre dépassait ou non celui des pièces détachées. Depuis le 1^{er} juillet 2017, le SPF Finances a posé la règle suivante : le réparateur devra facturer sa main d'œuvre au taux de 6% et les pièces détachées au taux de 21%. Ceci étant valable pour les vélos de ville, de course, les VTT, les tricycles, les triporteurs et les vélos à assistance électrique, dont le moteur ne fonctionne que sous l'action du pédalage.



Si cette décision simplifie le travail de facturation des vélocistes, elle a cependant, comme l'a fait remarquer le Gracq, le désavantage d'augmenter quelque peu le montant des réparations des vélos modestes qui jusqu'à présent bénéficiaient souvent d'une TVA réduite à 6%. Par contre pour les vélos d'un certain prix, la facture devrait diminuer.

Circulaire 2017/C/38 concernant le taux de la TVA applicable aux réparations de bicyclettes



La Meuse à vélo

La Meuse à vélo est un nouvel itinéraire cyclable international qui a été inauguré en juin dernier à Venlo aux Pays-Bas. Long de 1152 km, il démarre de la source du fleuve à Pouilly-en-Bassigny, près de la ville fortifiée de Langres, traverse les Vosges, les Ardennes françaises et passe la frontière belge à hauteur de Givet. En Belgique, sur 160 km, souvent sur le RAVeL, c'est la Meuse des citadelles (Dinant, Namur, Huy et Liège). Le parcours hollandais commence quant à lui à Maastricht pour s'achever



à l'embouchure du fleuve à Hoek van Holland. Un site internet (<http://meuseavelo.eu>) répertorie les itinéraires, les étapes et les points d'intérêts à découvrir en route. De quoi donner un coup de pouce au tourisme à vélo!

Des tarifs à la baisse pour louer un Blue-bike à Liège et Namur

En débarquant du train à Liège et Namur, si vous souhaitez louer un Blue-bike (les vélos en libre service de la SNCB), il ne vous en coûtera plus que 1,15 € au lieu de 3,15 € grâce au soutien du Gouvernement wallon et des autorités communales des deux villes concernées. Pour rappel, l'abonnement annuel pour bénéficier d'une carte Blue-bike vous donnant accès au service est de 12 € auquel s'ajoute le tarif standard de 1,15 € pour une location de 24h maximum.

Plus d'infos : www.blue-bike.be

Contact :

Charlotte Dallemagne, cellule WaCy
charlotte.dallemagne@spw.wallonie.be